

**2022 DAC 690** Attribution de la dénomination Claire BRETECHER à la bibliothèque Lancry (10e)

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de la dénomination Claire BRETECHER à la bibliothèque Lancry (10e) ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence Patrice et Madame Carine Rolland au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination Claire BRETECHER est attribuée à la bibliothèque Lancry.